

Étude de restauration de la continuité écologique au seuil du moulin de Caranda

COMPTE RENDU N°1 : réunion de démarrage

Maître d'Ouvrage :	Syndicat du Bassin Versant de l'Ourcq amont et du Clignon
Objet :	Réunion de démarrage
Lieu de réunion :	Mairie de Cierges
Date réunion :	Mardi 20 février 2018 – 10H00

Date de rédaction : Mercredi 21 février 2018

Rédacteur : Arnaud FLIPPE

N/Ref. : E180227/200218CR1

Version : 1

Nombre de pages : 5

Liste des présents :

Prénom NOM	Organisme	Fonction
Sylvain VERDOOLAEGHE		Exploitant agricole
Jérémy DUSSAUSOY		Exploitant agricole
Gérard BETHGNIES	Commune de Cierges	Maire
Jean-François ALAVOINE	AFB	Chef du service départemental 02
Roger PIOT		Propriétaire de l'habitation
Jonathan LARGET	Union des Syndicats	Animateur CATER
Wendy WEISS	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	Technicienne rivière
Romain MARLOT	Fédération de pêche de l'Aisne	Technicien
Yves LEVEQUE	Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon	Président
Sabine LABOUREL	Agence de l'eau Seine Normandie	Chargée d'opérations
Christian COZILIS	CE3E	Directeur
Arnaud FLIPPE	CE3E	Chargé d'études
Alexandre THIERRY	CE3E	Technicien

Absents :

- Émilien BETHGNIES (propriétaire), représenté par Gérard BETHGNIES ;
- Éric DEMEIROUS (propriétaire), excusé ;
- Éléonore DEROLL (CARCT) ;
- Martin DUTZ (Fédération de pêche de l'Aisne), représenté par Romain MARLOT ;
- Anne-France LELIEVRE (DDT02) ;
- Monsieur PETIT (propriétaire de l'habitation), représenté par Monsieur PIOT ;
- Jason ROBERT (Entente Marne) ;
- Christine VILETTE (Département Départemental 02).

I. Objet de la réunion

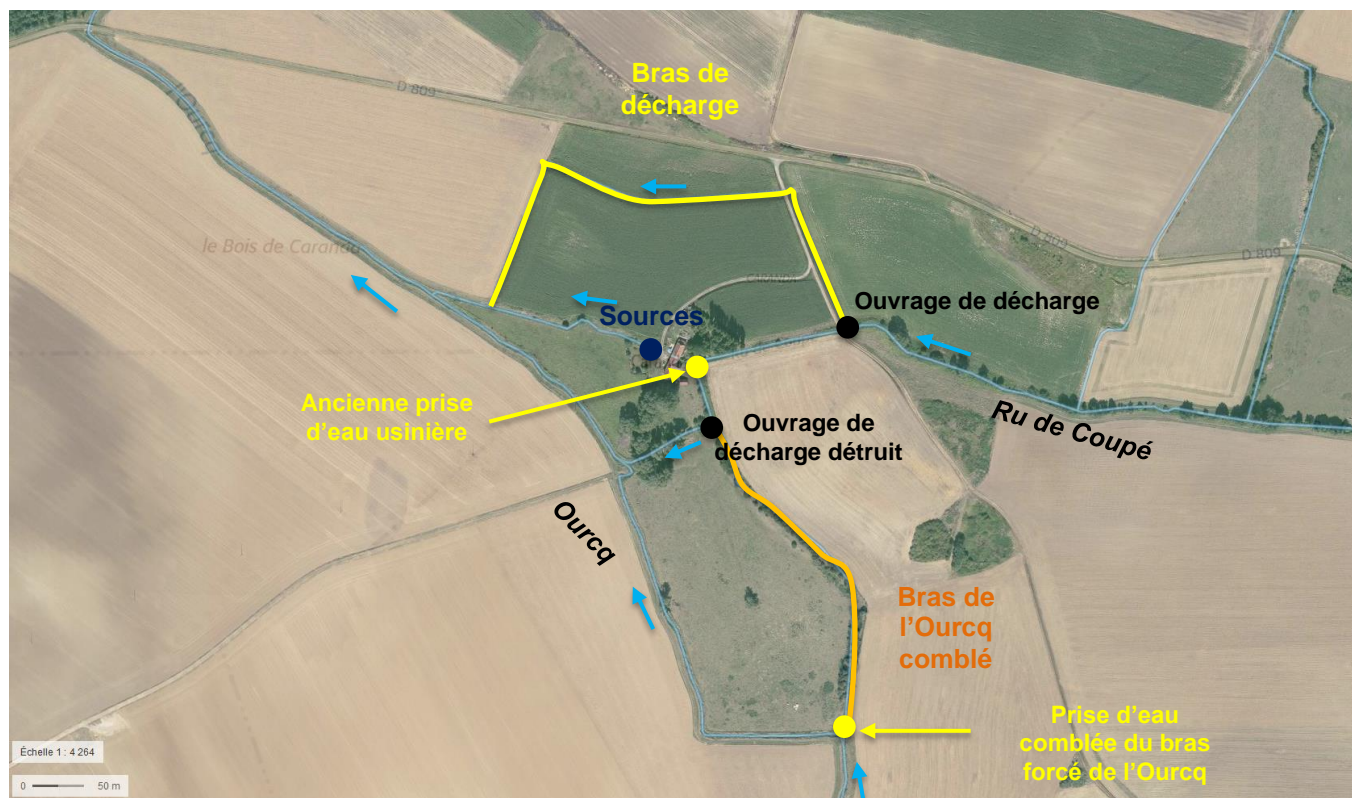
L'objet de la réunion est de réunir les membres du COPIL pour échanger sur le contexte de l'étude et les différents éléments à prendre en compte dans l'élaboration des scénarios.

II. Contenu de la réunion

Contexte

Monsieur COZILIS introduit la réunion en présentant les problématiques du Ru de Coupé et de l'Ourcq au droit du site d'étude : le transport solide, l'érosion des berges, la continuité piscicole, la continuité hydraulique et les inondations. Concernant la problématique inondation, l'objectif est de mettre en œuvre des aménagements permettant un meilleur fonctionnement hydraulique et hydromorphologique pour réduire cette problématique.

Le fonctionnement du site est ensuite abordé par les membres du COPIL. Le Ru de Coupé s'écoule en un unique bras jusqu'à l'ouvrage de décharge qui alimente un bras artificiel de décharge. Ce dernier évacue une partie du débit des crues et rejoint le bras des sources (ex canal de fuite du moulin) puis l'Ourcq. En amont du moulin, le ruisseau est perché. Monsieur PIOT souligne qu'une conduite aérienne permettait d'apporter l'eau au moulin.



La prise d'eau usinière n'existe plus. Le moulin était également alimenté par un bras forcé perché de l'Ourcq. La prise d'eau de ce bras a été comblée et il n'est plus alimenté par l'Ourcq. L'écoulement du Ru de Coupé transite désormais par l'ancien bras de décharge du bief de l'Ourcq. L'ouvrage de décharge a été détruit par les crues et le profil en long et en travers du bras est soumis à une forte érosion régressive (érosion de l'aval vers l'amont). L'ancien canal de fuite n'est plus alimenté que par des sources.

Monsieur VERDOOLAEGHE observe une érosion de plus en plus importante au droit de l'ancien ouvrage de décharge détruit avec un fort apport de limons en aval. Monsieur LARGET ajoute que l'érosion présente un risque à terme pour l'habitation.

Le bâti du moulin constitue actuellement deux habitations.

Au niveau de l'occupation des sols, des prairies sont en place au sud-ouest du bâti et entre l'Ourcq entre l'ancien canal d'amenée de l'Ourcq. Monsieur COZILIS indique que les prairies permettent de tamponner le débit et de filtrer l'eau avant qu'elle n'arrive aux cours d'eau. Le sol est cultivé sur les autres parcelles du site d'étude.

Données existantes

Monsieur COZILIS interroge les membres du COPIL sur les données existantes sur le site d'étude. Aucune pêche n'a été réalisée sur le Ru d'après l'AFB. Madame WEISS signale, qu'après contact avec la DDT02, il n'a pas été retrouvé d'acte réglementaire concernant le moulin de Caranda. Une demande aux archives départementales devra être réalisée pour avoir connaissance des documents réglementaires existants concernant le moulin.

Monsieur BETHGNIES signale qu'un remembrement est en cours entre la commune de Cierges et Sergy. Ce remembrement se situe donc sur le site d'étude. Le nouveau tracé du lit du Ru de Coupé devra être pris en compte dans cette opération de remembrement.

Phasage de l'étude

Monsieur COZILIS présente ensuite le phasage de l'étude. L'étude est constituée de deux phases :

- Phase 1 : état des lieux sur 2 mois ;
- Phase 2 : étude d'Avant-Projet sur 1 mois.

L'objectif de la phase 1 est d'exploiter les données existantes et aboutir à un diagnostic partagé par les membres du COPIL pour pouvoir, en phase 2, proposer des solutions de restauration de la continuité écologique (RCE) au niveau Avant-Projet Sommaire (APS) pour comparer les solutions techniques au niveau gain écologique, chiffrage, mise en œuvre,... Le COPIL retiendra l'un des deux scénarios qui sera étudié au niveau Avant-Projet Détaillé (APD).

Monsieur COZILIS souligne que, pour aller jusqu'aux travaux, un dossier réglementaire et une maîtrise d'œuvre travaux devront être lancés suite à l'étude CE3E.

Monsieur COZILIS interroge l'Agence de l'eau concernant les dernières commissions du dixième programme de financement. Madame LABOUREL indique que la dernière commission est prévue pour décembre 2018 et que les dossiers doivent être déposés 2 mois avant pour être étudiés.

Monsieur LARGET précise que la part non subventionnée est prise en charge par le Syndicat.

Piste des scénarios RCE

Monsieur COZILIS présente la solution qui a été esquissée par CE3E lors de la réponse à l'appel d'offres. Afin de contourner la chute liée à l'ancien ouvrage, un nouveau tracé du Ru de Coupé pourrait être réalisé de l'ouvrage de décharge jusqu'au bras de source. Le Ru de Coupé passerait ainsi au nord du moulin de Caranda. Monsieur PIOT souhaite que le nouveau lit n'ait pas d'impact sur la remontée du niveau d'eau dans le bras des sources à proximité du moulin.

Après la description de cette hypothèse de scénario de remise en fond de vallée partielle du Ru de Coupé, avec des mesures d'accompagnement visant à combler l'ancien bief du Ru de Coupé, Monsieur VERDOOLAEGHE trouve in fine la solution intéressante.

La faisabilité de cette solution devra être validée par les relevés topographiques et bathymétriques. Des variantes d'aménagements et de tracés seront proposées en phase 2.

Monsieur ALAVOINE indique qu'il faudra être vigilant sur la pente, le débit à faire transiter et le gabarit du nouveau tracé dans le cadre des aménagements. De plus, suite à la réalisation des aménagements, un suivi 2-3 ans après ainsi qu'après une crue morphogène devra être mené pour l'érosion régressive. Le coût de ces suivis devra être anticipé.

Suite à des retours d'expériences, Madame LABOUREL indique que la végétalisation devra être décalée si la période de réalisation des travaux est automnale.

Suite de l'étude

CE3E réalisera courant mars/avril la phase 1 et les scénarios APS. La réunion de présentation de la phase 1 et des scénarios APS est prévue pour le 23 avril 2018 à 10H à la mairie de Cierges.

III. Liste de diffusion

Prénom NOM	Organisme	Mail
Sylvain VERDOOLAEGHE	<i>Exploitant agricole</i>	sylvain.verdoolaeghe@orange.fr
Gérard BETHGNIES	<i>Commune de Cierges</i>	mairiecierges02@orange.fr
Émilien BETHGNIES	<i>Propriétaire de parcelles riveraines</i>	
Jean-François ALAVOINE	<i>AFB</i>	sd02@afbiodiversite.fr
Roger PIOT	<i>Propriétaire de l'habitation</i>	roger.piot@aliceadsl.fr
Jonathan LARGET	<i>Union des Syndicats</i>	union-des-syndicats@griv.fr
Wendy WEISS	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	sigbv-ourcq-amont@orange.fr
Romain MARLOT	<i>Fédération de pêche de l'Aisne</i>	rmarlot@peche02.fr
Yves LEVEQUE	<i>Syndicat du BV de l'Ourcq amont et du Clignon</i>	y.leveque02@gmail.com
Sabine LABOUREL	<i>Agence de l'eau Seine Normandie</i>	labourel.sabine@aesn.fr
Éric DEMEDEIROS	<i>Propriétaire de parcelles riveraines</i>	edemedeiros@orange.fr
Éléonore DEROLL	<i>CARCT</i>	eleonore.deroll@carct.fr
Martin DUNTZE	<i>Fédération de pêche de l'Aisne</i>	mduntze@peche02.fr
Anne-France LELIEVRE	<i>DDT02</i>	anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr ddt-env@aisne.gouv.fr
Jason ROBERT	<i>Entente Marne</i>	jason.robert@marne.fr
Christine VILETTE	<i>Département de l'Aisne</i>	cvillette@cg02.fr
Christian COZILIS	<i>CE3E</i>	christian.cozilis@ce3e.fr
Irène BOUCHER	<i>CE3E</i>	irene.boucher@ce3e.fr